

Les **Carnets** de la Finance Responsable

n° **02** Comité Médicis
Février 2012

Voici les Carnets Médecis n° 2, qui rendent compte de notre réunion du 3 février 2012.

Elle avait pour thèmes l'évolution de l'ISR du fait de la crise et le défi que constitue le financement de l'entrepreneuriat social.

Une nouvelle fois, les présentations ont été riches et les débats, nourris.

Je vous laisse découvrir leur retranscription.

Bonne lecture.

Yves Perrier

Directeur Général d'Amundi
Président du Comité Médecis

Bonjour à toutes et à tous, merci de votre présence. Deux thèmes pour la réunion d'aujourd'hui : le premier concerne l'Investissement Socialement Responsable (ISR) et son évolution du fait de la crise. Un débat, donc, autour du thème de la finance au service de l'économie, un thème d'actualité, en tout cas d'actualité électorale. La deuxième partie de la séance sera consacrée à tenter de savoir quelle réponse apporter aux besoins de financement de l'entrepreneuriat social.

Pour commencer, rappelons que l'ISR a d'abord été abordé sous l'angle de la prise en compte, au-delà des questions financières, des questions de gouvernance, d'environnement, des questions sociales, et qu'aujourd'hui le développement de la crise en Europe et peut-être plus particulièrement en France, met au centre la dimension du développement économique, avec notamment la question de la réindustrialisation, de l'emploi productif dans nos pays.

Pour cette question, l'orientation de l'épargne est un élément essentiel puisque le développement économique et la création d'emplois supposent de l'investissement et l'investissement suppose des ressources.

À cet égard, je voudrais citer deux ou trois chiffres pour situer le défi auquel on fait face dans un pays comme le nôtre : le total de l'épargne des ménages en France est de 10 000 milliards d'euros, je simplifie volontairement, à comparer à une dette française inférieure à 2 000 milliards d'euros, 1,7 milliard plus précisément, et un PIB de 2 000 milliards d'euros. Cette épargne est orientée à hauteur des 2/3 dans l'immobilier, qui a sa fonction d'utilité mais une partie de cette croissance a formé une forme de bulle immobilière que l'on a vu se construire au cours de ces dix dernières années. Ensuite, l'assurance-vie pèse 1 500 milliards d'euros et est réinvestie à 40 % en dettes d'État ; la partie actions, qui sert directement au développement, est marginale, et n'a fait que décroître au cours des dix dernières années.

On voit bien qu'un pays comme la France - mais ce que l'on dit pour la France est vrai pour l'Italie et beaucoup de pays européens - dispose de ressources importantes, mais qui sont assez peu orientées vers l'investissement et le développement économique. Du coup, pour traiter de l'utilité de la finance, de son rôle, on doit se reposer la question des circuits de financement, de l'allocation de l'épargne. Pour démarrer ce premier atelier, je laisse la parole à François Ewald qui va nous brosser les premiers angles d'attaque.

> 3



Sommaire

Atelier 1

Que sera l'investissement socialement responsable d'après-crise ? p. 7

François Ewald, Philosophe, Professeur au CNAM, Directeur de l'Ecole nationale d'assurances p. 9

L'émergence d'une nouvelle exigence : favoriser la création d'emplois

Bernard Arock, Directeur général délégué d'Amundi Private Equity Funds p. 23

L'épargne locale au service d'un financement local : l'exemple du décolletage dans la vallée de l'Arve

Serge Guillon, Contrôleur général économique et financier p. 31

Comment en finir avec la mondialisation anonyme et favoriser la réindustrialisation en France.

Atelier 2

Quelle réponse au besoin de financement de l'entrepreneuriat social ? p. 41

Pierre Schereck, Directeur Epargne Entreprise et ISR d'Amundi p. 43

La gestion engagée d'Amundi. Les défis du financement de l'entrepreneuriat social

Patrice Garnier, président de la Sifa, société d'investissement de France Active p. 45

Quelles perspectives d'évolution du rôle de la Sifa ?

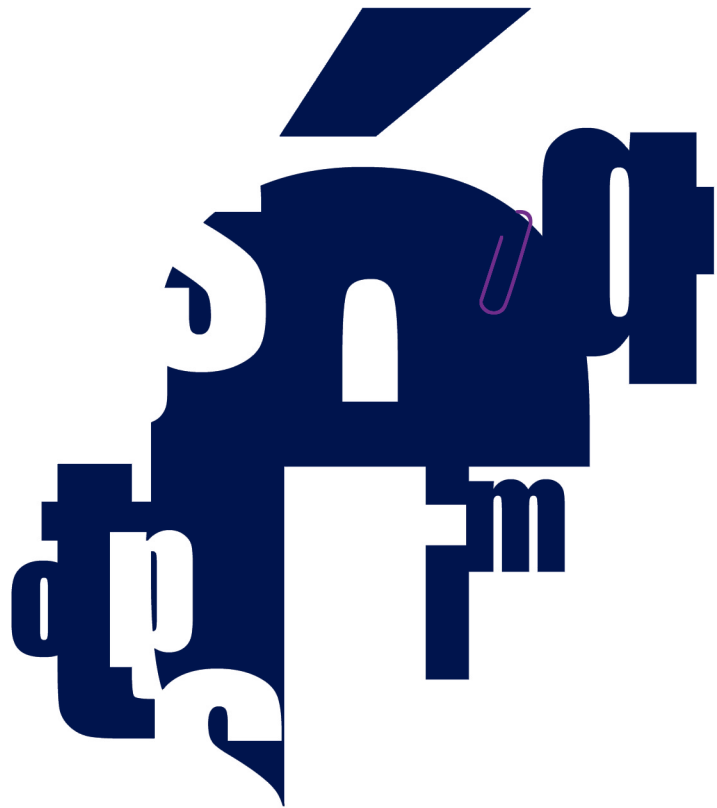
Jean-Marc Borello, Délégué Général de Groupe SOS p. 47

Les besoins dans les domaines de la réinsertion par l'emploi, le logement, la santé, la formation sont grandissants.

Les projets sont de plus grande ampleur. Les financements doivent s'adapter et changer d'échelle.

François de Witt, président de Finansol p. 49

Trouver de nouveaux outils de financement.



Atelier 1

Que sera l'investissement socialement responsable d'après-crise ?

par

François Ewald, Philosophe, Professeur au CNAM, Directeur de l'Ecole nationale d'assurances,

Bernard Arock, Directeur général délégué d'Amundi Private Equity Funds,

Serge Guillon, Contrôleur général économique et financier.

François Ewald

Philosophe, Professeur au CNAM, Directeur de l'Ecole nationale d'assurances

L'émergence d'une nouvelle exigence : favoriser la création d'emplois

Je veux poser trois questions liées au thème d'une orientation de l'ISR. Ces questions portent sur la dimension sociale dans l'après-crise, tournée vers l'emploi, plutôt que vers les thèmes plus traditionnels d'avant : développement durable, écologie, générations futures... En réalité, le thème d'aujourd'hui ravirait Monsieur Mélenchon : comment l'ISR pourrait-il empêcher les licenciements boursiers ? Comment le monde financier se pose-t-il la question du licenciement boursier ? Nous avons le sentiment d'un divorce entre les valorisations financières et les valorisations sociales. La question majeure qui est posée : comment est-il possible de construire une finance où se rejoindraient des exigences propres à la valorisation financière et à des valorisations sociales ? Ce qui n'est pas exclusif de la planète.

Nature et fonction de l'ISR

Mon propos n'est pas critique, il est de voir comment réfléchir pour accompagner cette exigence. La première question porte, me semble-t-il, sur la nature de l'ISR : que devient-il s'il se donne comme

préoccupation ce type d'exigence ? Trois figures de l'ISR sont possibles, pas nécessairement bien distinguées.

La première est lorsque l'on confond ISR et mécénat, ISR et philanthropie. Il s'agirait de transformer une part des profits, de les reconverter en actions de type social. Ce n'est ni le centre ni l'objet de l'activité mais ce qui est généré. Et en particulier en faveur de l'emploi. Or, la vision des actions citoyennes en faveur de l'emploi ne correspond pas à l'objet de l'ISR. L'ISR correspond plutôt pour moi à une utopie. Une utopie financière qui consiste à partir du constat que les meilleures valorisations financières ne correspondent pas aux pratiques qui sont le plus valorisées socialement. Et au contraire, au travers de la crise, le sentiment de ce divorce ne s'est-il pas étendu ? Le projet de l'ISR consisterait à dire qu'il y aurait d'autres modes d'évaluation que ceux, financiers, classiques, actuellement utilisés qui permettraient la réunion des valorisations sociales et économiques. De ce point de vue là, la recherche, le travail sur l'ISR, c'est un travail sur la valeur, plus exactement ce qui fait la valeur des valeurs. Cela viserait à opposer

>

d'autres formes de valorisations à celles qui ont habituellement cours dans le monde financier. La question fondamentale de l'ISR est en fait : qu'est-ce qui fait la vraie valeur d'une valeur ? Si l'on se place dans un temps plus long, on va faire apparaître d'autres valorisations que la finance de marché classique. De ce point de vue, le projet ISR rejoint les travaux, par exemple, dont le président de la République s'était emparé avec le rapport Sen-Stiglitz sur les valorisations en termes de bien-être. Proposer et rendre communes des formes de valorisations où les dimensions économique et sociale se rejoindraient. Dans cette utopie, il y a l'idée qu'un partage des mêmes formes de valorisations par de grands acteurs comme Amundi imposerait de nouvelles formes de valorisations dans des marchés où la valeur en réalité se fait par les attentes des autres, ce que les autres valorisent. Ce qui permettrait à cette utopie de se valoriser.

La troisième forme est la suivante : il faut imaginer les instruments d'investissements directs dans les entreprises. L'ISR serait alors imaginé comme la capacité de créer des vecteurs qui, lorsqu'il y a restriction

de crédit comme aujourd'hui, lorsque les marchés ne jouent plus leur rôle, permettent aux entreprises de trouver des financements et donc de créer des emplois. L'ISR peut-il servir dans une problématique où l'emploi est la valeur fondamentale ? Ou bien faut-il créer des fonds sociaux qui permettent les investissements directs dans l'économie ?

La nationalisation de notre économie

La deuxième question porte sur le caractère national de notre économie. Si l'on met au centre la question de l'emploi, on va retrouver des thèmes de campagne, non plus ceux de Monsieur Mélenchon, mais de Monsieur Bayrou : produire et consommer français. Ce n'est pas de l'emploi en Inde dont on parle, ou en Chine, dans les pays émergents ou en développement, là les mécanismes de marché sont les plus efficaces. Grâce à la mondialisation, les pays les plus pauvres vont continuer de s'enrichir et tant mieux. On parle des emplois français. Le problème est que l'enrichissement des autres se fait par un appauvrissement de nous-mêmes. Comment expliquer que l'emploi

>

n'ait pas été auparavant au centre de la problématique de l'ISR ? Les problématiques sociales en font bien partie ; l'emploi pas exactement, car, entre autres, on dit que dans la dimension sociale de l'activité d'une entreprise, on vise le respect de certaines normes minimales, celles de l'OIT par exemple. Lorsque des gens sont employés, comment le sont-ils ? En France ou ailleurs. Rien sur les délocalisations si les salariés sont aussi bien traités dans un lieu ou dans un autre. Dans la mesure où le monde financier n'a pas de frontières, et ne s'en reconnaît pas, la question de l'emploi devient secondaire. Si on questionne cela, on met sur la table la question des investissements nationaux, dans un territoire. Il faudrait introduire une balance entre les gains obtenus par la délocalisation, par l'utilisation d'un marché ouvert, et les coûts qui sont liés à la destruction d'emplois dans d'autres territoires. Faut-il introduire la dimension de la perte de bien-être dans certains territoires ? Si l'on regarde les sondages (et merci à Mercédès Erra pour ses données), ils sont unanimes : les Français considèrent à 95 % que la provenance des produits doit être indiquée, savoir s'ils sont ou non fabriqués en France.

9 Français sur 10 estiment que produire et acheter en France est un moyen de soutenir la croissance et l'emploi ; 85 % estiment que le rôle de l'État est d'encourager les entreprises à produire en France via des aides à la relocalisation et par la création d'un label "made in France". Il y a un plébiscite des citoyens français dans cette direction. Comment intégrer la dimension du bien-être national, d'un territoire, dans l'ISR ? Jusqu'à la crise, on nous a présenté une vision leibnizienne : tout est pour le mieux dans le meilleur des mondes possibles. Les pertes ici sont compensées par des gains ailleurs et quand vous faites la balance globale, elle est positive. Si vous vous plaignez en France des délocalisations, c'est parce que vous n'avez pas su prendre le point de vue d'un travailleur du Bangladesh, d'Inde ou d'ailleurs. Cette vision-là est peut-être aujourd'hui un peu caduque. Si l'on va plus loin dans cette direction, on est interpellé par le modèle allemand : sa réussite est liée à la construction d'un territoire économique. Il faudrait donc prendre en compte dans l'ISR la manière dont un État organise collectivement son activité économique pour que les entreprises y trouvent les supports,

>

les ressorts, qui permettent son développement. Cela introduit donc dans l'ISR, en plus des critères économiques et sociaux, des critères politiques. Quelle est la gouvernance nationale, la relation entre les grandes et les petites entreprises. Ne faut-il pas décaler, multiplier les critères d'investissement ?

La question de la praticabilité

La troisième question est celle de la praticabilité. Comment construire les indicateurs qui permettent de faire de l'emploi un critère ISR. Les critères liés avec la création d'emploi ont rapport aux territoires, aux techniques. Il faudrait enrichir les critères existants. Il faut réaliser une conversion. Les critères de l'ISR classique résident dans l'interrogation sur la façon dont la stratégie de l'entreprise est mise en œuvre et non sur ses choix stratégiques eux-mêmes. Il faut passer à des critères plus stratégiques. Est-ce que l'ISR est susceptible d'effectuer un tel déplacement ?

Et puis, une des dimensions de l'ISR est la production de données. Un investisseur ISR collecte une multitude de données, et à partir de celles-ci, il en fait une synthèse qui oriente ses choix d'investissements. De ce point de vue là, il s'agit d'une fonction d'information publique qui dépasse le simple intérêt de l'investisseur. La question posée est de savoir si l'on est capable de produire ces critères favorables à l'emploi, car on produirait en même temps de l'information sur la relation des entreprises avec l'emploi, des informations susceptibles d'être utiles à tout le monde.

Pour résumer, tout repose donc sur la transformation de l'ISR, une vision territorialisée des investissements et la construction d'un ensemble de données qui ne sont pas évidentes à appréhender.

Débat

Jean Jouzel

Sans surprise, je n'adhère pas vraiment à l'idée que le développement durable doive disparaître de l'ISR, même en cas de crise. Il est clair que l'on doit aller, par exemple, vers une société "décarbonnée", et si l'on regarde le rapport annuel de l'Agence internationale de l'énergie, il est bien dit que tout euro qui ne sera pas investi d'ici 2020 dans cette modification du système énergétique se traduira par quatre euros d'investissements nécessaires après 2020. Et même dans une stratégie d'emploi et de relocalisation, je ne suis pas sûr que l'ISR doive disparaître ou être diminué, comme vous le suggérez. Je m'oppose à cette idée que le développement durable ne doit plus faire partie de l'ISR.

François Ewald

Je n'ai pas voulu faire disparaître le développement durable de nos préoccupations. Mais je pars du principe que nous sommes dans un changement de nos valeurs, et que cela pose à l'investissement socialement responsable des questions nouvelles. Mais je ne dis pas qu'il faille abandonner la question du climat.

Nicole Notat

En réaction à ce qui a été dit, ou en préambule de la suite de nos échanges, je voudrais dire qu'il me semble que la première action à conduire pour traiter de la compétitivité et de l'emploi, c'est la réforme du financement de la protection sociale. L'action de l'investissement responsable sur l'emploi est plus indirecte à mes yeux, en tout cas ciblé sur des situations précises. C'est un sujet sur lequel à Vigeo, on s'est beaucoup interrogé, et à raison, car les conditions d'emploi sont présentes dans l'évaluation des pratiques d'entreprise. Je n'ai pas voulu qu'on fasse de l'emploi en chute ou en hausse dans une entreprise un facteur discriminant dans la mesure de sa responsabilité sociale. Car toutes les entreprises connaissent au moins dans leur histoire des situations difficiles ou délicates, qui les amènent parfois à réduire leur voilure. Nous n'avons pas considéré que l'indicateur de hausse ou de baisse de l'emploi est pour elle un bon ou un mauvais point. En revanche, je trouve intéressant de suivre le critère de l'emploi au moment où l'entreprise se sépare de salariés pour observer les pratiques auxquelles elle a recouru à ce moment là. Se sent-elle ou non engagée dans la recherche de solutions alternatives au chômage ?

>

Danone, s'engage à reconvertir les salariés dont elle doit se séparer. Lafarge l'a fait au Maroc. Certaines entreprises font la même chose avec les territoires : il s'agit de faire en sorte qu'une suppression de site ou de business unit dans un territoire pénalise le moins possible l'activité et l'emploi en recherchant à y développer de nouvelles activités en compensation. Ces indicateurs sont accessibles et permettent de mesurer l'impact réel de l'action de l'entreprise sur l'emploi en cas de suppressions d'effectifs ou de restructurations. Un autre indicateur est celui de l'équilibre entre le nombre de les CDI et de CDD au sein d'une entreprise. Dans certaines entreprises, lorsque l'on arrive à 25 % environ d'emplois précaires, on mesure l'impact sur la cohésion des collectifs de travail et sur leur sentiment d'appartenance, des facteurs qui ont une influence sur la performance collective. Un troisième indicateur est celui de l'investissement de l'entreprise dans la formation professionnelle. Nous pouvons prendre les exemples d'actualité avec Lejaby, ou Arcelor Mittal sur ce sujet. Des secteurs où les salariés ont exercé le même métier toute leur vie, pour lesquels les perspectives de reconversion

sont d'autant plus réduites. La formation en faveur de leur employabilité future prend alors un caractère déterminant. Un autre indicateur est celui de la relation de l'entreprise à sa chaîne de sous-traitance. Une étude a eu lieu en France récemment, qui avait comme objectif de voir comment les grands donneurs d'ordre se comportaient envers leurs sous-traitants, notamment avec les PME. Elle a relevé trente-trois infractions à la loi : pas des qui peuvent donc être sanctionnées juridiquement. En particulier les délais de paiement que les grands groupes font subir à des PME sont directement corrélés aux capacités de trésorerie et à ses risques associés pour la survie de certaines PME en période difficile. Il y a bien des possibilités d'action et d'intervention sur l'emploi au travers de ces critères qui permettent aux investisseurs de faire la différence entre les entreprises.

Jean-Pierre Robin

J'ai été très intéressé par ce que François Ewald nous a dit. L'Allemagne est visiblement beaucoup plus développée de ce côté, avec une préoccupation qui date d'une vingtaine d'années. Cela m'a amené à m'interroger sur l'investissement socialement responsable et ce qu'il doit être. Son but est-il d'être alternatif ou de conquérir le "mainstream" ? Je n'ai pas la réponse. J'ai l'impression que c'est un mode qui se veut à part, alors que quand on regarde l'Allemagne, il semble beaucoup mieux intégré dans les comportements traditionnels ; cela fait peut-être partie des différences de compétitivité entre la France et l'Allemagne d'ailleurs.

On rejoint des analyses économiques comme celle de Paul Krugman : les synergies entre les acteurs. Il a fait une analyse dans le New York Times la semaine dernière en se demandant pourquoi Steve Jobs avait finalement si peu créé d'emplois aux États-Unis. Il montre que ce n'est sans doute pas réellement à cause du coût du travail, mais, - et il cite un ancien cadre de chez Apple - parce que quand on cherche un million de vis, c'était plus facile de les trouver en Chine, puisque l'usine qui les produit est déjà à côté de celle qui produit les autres matériaux.

Je crois que les chiffres que l'on fait en France actuellement sur le coût du travail sont très secondaires par rapport aux véritables raisons qui font qu'il y a une moindre compétitivité en France qu'en Allemagne. Finalement, ce sont des choses très difficiles à analyser alors même que ce sont des thèmes classiques dans le débat.

Pierre de Charentenay

Je suis bien entendu heureux d'entendre que l'investissement socialement responsable ne doit pas s'occuper seulement des normes mais doit se soucier de l'idée d'emploi de façon plus globale. Mais je crois que si l'on s'interroge sur l'ensemble de la société, il y a la question de transition écologique à traiter, au sein de laquelle la question de l'emploi me semble elle-même prépondérante.

Quels critères faut-il alors se donner ? Je n'ai pas de réponse à cette question, mais il me paraît évident qu'il faut avoir en ligne de mire cette transition écologique. Sinon on aura des problèmes beaucoup plus graves dans peu de temps. L'ISR ne peut pas s'occuper seulement de ce qui se passe dans l'entreprise, mais dans l'ensemble de la société.

Augustin Landier

Quelques remarques : je dirais qu'une question doit être posée absolument. Il faut se demander quel est l'avantage comparatif de l'investisseur par rapport à la puissance publique ? Est-ce parce que les investisseurs ont des informations spécifiques qu'ils choisissent d'investir, ou sont-ils eux-mêmes des producteurs d'information ? Si l'on cherche à creuser le sujet avec un œil d'économiste, on peut imaginer des fonds qui seraient capables d'être le bras armé de la puissance publique. Imaginez un fonds chargé du développement d'une technologie particulière dans une région ou une autre, et à qui on pourrait garantir des avantages fiscaux sous condition d'atteindre des objectifs tels qu'une baisse du chômage dans la région. À ce moment-là, un tel fonds aurait intérêt à internaliser les externalités. Car la problématique économique sous-jacente est bien aujourd'hui celle des externalités. On parle de l'emploi, du taux de chômage, mais les entreprises ne payent pas directement les allocations de chômage qu'elles provoquent en licenciant. Elles peuvent avoir intérêt parfois à se poser la question du coût sous-jacent des licenciements. Mon

idée est que l'État a aujourd'hui des régulations du type "one size fits all", alors que des fonds locaux seraient peut-être parfaitement capables de prendre en compte les particularités du terrain, et du cas par cas géographique. Mais il faudrait que ce travail-là soit rémunéré. L'investissement socialement responsable peut devenir très intéressant pour des investisseurs si on est capable de faire un véritable travail d'étude de terrain, pour répondre aisément à notre question : quels sont les avantages comparatifs des investisseurs par rapport à la puissance publique ? Et deuxièmement, quel est le marché manquant que l'on cherche à répliquer via l'ISR ?

Alain-Gérard Slama

La référence de Jean-Pierre Robin à la Chine m'amène à intervenir pour poser une question simple. Vous savez que Steve Jobs a été interrogé par Barack Obama, qui lui demandait à quel moment il comptait cesser de faire travailler à l'extérieur des États-Unis et en Chine en particulier et ramener de la main-d'œuvre aux USA. Steve Jobs lui avait répondu

>

que ce n'était pas du tout dans ses perspectives, ni maintenant ni demain. Il avait choisi de faire des écrans verts, et seule une usine savait le faire, elle était en Chine. On peut donc se dire qu'il n'a pas eu d'autre solution que d'aller là, de valoriser cette compétence unique au monde, et se mettre à demander des quantités massives aux ouvriers. Tant et si bien que les employés de cette usine ont été jusqu'à envisager un suicide collectif. Vous imaginez à quel point les conditions imposées devaient être inhumaines pour en arriver là ? Et finalement, qui peut dire si c'était un investissement irresponsable ou responsable, ou les deux à la fois ? La question se pose en période de crise alors que pour des raisons évidentes on aperçoit une interférence de plus en plus forte entre l'État et la société civile. Cela semble insoluble, et on est dans une situation qui ressemble de plus en plus au commerce triangulaire de l'époque de l'esclavage. Cela mérite d'être pris en considération, c'est effrayant.

François a parlé d'utopie : nous devons réduire le plus possible la part d'utopie dans ce que nous faisons. La RSE semble évidente, mais

l'est-ce vraiment en temps de guerre économique ? L'investissement socialement responsable amène à s'interroger aussi sur la relation entre l'entreprise et l'État, et c'est un libéral qui vous dit cela. Dans quelle mesure l'autorégulation est-elle possible, avec des contraintes de cette dimension.

Jean Philippe

Je suis tout à fait d'accord sur la nécessité de concilier le développement durable et l'emploi. Si je peux vous donner un éclairage avec mon expérience auprès des coopératives espagnoles, dont je suis assez proche : à chaque fois que je visite une entreprise de ce groupe coopératif en Espagne, les présentations qui sont faites comportent toujours en tout premier un chapitre sur l'emploi. Là-bas aussi, toutes les entreprises sont dans des mondes de plus en plus concurrentiels, mais dès qu'il y a un licenciement, le groupe réemploie les personnes. Ils ont une notion très forte de territorialité dans leur gestion de l'emploi. Je me demande donc si le bon critère ne serait pas celui de la proximité

>

d'emploi entre les fournisseurs, les salariés et les clients. Et là on rejoint complètement la notion de développement durable. Ce critère-là pourrait être mesuré. Que les emplois soient en Chine, au Brésil ou en France, l'important est de produire au plus près possible des attentes du consommateur. Cette notion de proximité ainsi définie permet de rapprocher automatiquement le fournisseur et le consommateur et donc les salariés de l'emploi. Il faut raccourcir les circuits. Cette proximité ainsi définie sert l'emploi national.

Robert Leblanc

Il y a véritablement l'irruption d'un critère nouveau, et de nature très différente dans la responsabilité des entreprises. Ne perdons pas de vue l'idée que tous les intérêts sont liés, notamment en termes de développement durable : c'est bien toute la planète qu'il faut sauver, et pas seulement de petites parties ! Le caractère nouveau que François Ewald ajoute a un caractère tout à fait national. Il y a bien de la proximité, mais il y a aussi les intérêts liés des membres d'une même nation.

Ce sujet de l'emploi, du produire en France, est extrêmement présent aujourd'hui dans le débat public, de tous bords. Je suis frappé de la vitesse à laquelle les consommateurs intègrent des idées nouvelles. L'indice carbone est très présent, trier ses ordures est devenu quelque chose de très commun. Tout cela fait irruption dans la vie des gens à une vitesse extraordinaire, par rapport à quelques éclairés qui étaient motivés, qui avaient anticipé le sujet. On a l'impression que les consommateurs commencent à intégrer la notion de produire français dans leurs comportements, même si ce n'est pas au point de bousculer le critère de prix car tout le monde n'en a pas les moyens. C'est un sujet culturellement très partagé. C'est une situation particulière puisque l'on n'est plus dans une dimension internationale mais au contraire très locale ! On voit bien aussi que les autres nations n'ont pas peur de le faire. En France, on a toujours cette tentation de l'universalisme, l'intérêt national paraît toujours un peu coupable. Enfin, permettez-moi d'ajouter que comme Alain-Gérard Slama je crois que l'intérêt général n'appartient pas qu'aux pouvoirs publics.

Philippe Li

Je pose la question de la définition de l'investissement socialement responsable, des thèmes qui le constitue et de la corrélation entre État, pouvoir publics, et entreprises. Finalement, la question sur laquelle on planche est : que sera l'investissement socialement responsable d'après-crise. Ma question serait d'abord : qu'est-ce que la crise a changé dans tous ces domaines ? Et quels sont les points, facteurs et sujets sur lesquels il y a eu des renversements, des bouleversements, avec des populations appauvries, des secteurs qui souffrent désormais plus qu'avant ? Il y a à mes yeux un état des lieux à dresser, et des résultantes, des conséquences qui pourraient être engagés, tant pour le rôle qui incombe aux pouvoirs publics que pour les entreprises.

Au sujet de la mondialisation et des délocalisations, je me demande si une entreprise multinationale bien constituée installée dans un pays comme la France, n'a pas aussi à introduire ses propres valeurs quand elle s'implante dans un pays émergent, en voie de développement sans considérer qu'il y a une échelle de valeurs. Est-ce que ça n'est pas une forme de responsabilité, ou un volet de réflexion à introduire ?

Cela étant précisé, je ne suis pas sûr que les ouvriers d'Apple chinois soient moins bien traités que les autres ouvriers chinois de marques chinoises concurrentes d'Apple. Il y a un phénomène d'enchaînement qui fait que les entreprises étrangères sont beaucoup plus exposées que les entreprises locales sur ces sujets. Il faut pourtant rester critique par rapport à des scandales ou des irrégularités ignominieuses, et réfléchir sur le rôle de ces entreprises, et sur les responsabilités qui vont leur incomber de facto.

Pascal Blanqué

Il me semble qu'il y a, dans ce qui a été dit, une critique sous-jacente qui porte sur la capacité des marchés à assurer une allocation optimale des ressources de l'épargne dans le cadre du thème de l'emploi qui était évoqué. Cela dit, subsiste en fait dans ce qui a été dit une ambiguïté entre d'une part une voie qui consisterait à aller dans le sens de l'orientation des choix des entreprises, au sens de la correction, de l'incitation avec l'idée finalement que l'allocation non optimale de

>

l'épargne, des ressources, du fonctionnement général du financement par le marché, l'incapacité ou la difficulté des valorisations financières traditionnelles à émettre des signaux pertinents sur le sujet, qui est en fait tout un bloc de critiques actuelles sur la formation des valeurs financières ou, inversement, s'agirait-il d'accompagner, de traiter des stratégies existantes.

Dans ce qui a été dit par les uns et les autres subsiste une ambiguïté entre ce qui pourrait relever d'une forme de correction, d'orientation et ce qui relèverait d'accompagnement de stratégies existantes. Ce sont deux choses bien distinctes. Dans le cas français qui a été évoqué dans sa comparaison très à la mode avec l'Allemagne, on sait qu'entre autres raisons, au-delà du coût du travail, il y a des problèmes de spécialisation sectorielle et géographique qui pénalisent la France. Est-ce à dire, en le reliant au thème de l'emploi, que cela ouvrirait, du coup, un chemin d'orientation sectorielle et géographique sous des formes diverses et variées.

Yves Perrier

À partir de ce qu'a dit François, faut-il introduire un autre objectif à l'investissement socialement responsable et si oui, tout le monde a-t-il compris qu'il ne fallait pas abandonner les anciens critères. Pourquoi se pose-t-on cette question aujourd'hui ?

Si l'on fait un rapide historique sur l'évolution de la finance au cours des trente dernières années, des stratégies des grands groupes et de leur rapport à l'État, on voit bien que la finance d'il y a trente ans, quand on était dans un pays comme la France, c'était un circuit financier qui passait par des banques nationalisées, la Caisse des dépôts et qui revenait principalement dans l'économie française, économie qui, à l'époque, était internationalisée mais avec un taux d'internationalisation beaucoup plus faible que maintenant. En trente ans, on a vu naître un premier phénomène, celui de l'émergence de grands groupes qui s'internationalisent et qui ont des stratégies globales, puis un deuxième phénomène, qui est l'émergence des marchés financiers. Les investisseurs aujourd'hui sont les grands gestionnaires d'actifs, les grandes compagnies d'assurance, qui sont essentiellement privées, et

>

l'État joue un rôle par la fiscalité, la régulation, mais un rôle beaucoup plus faible qu'avant. Au fond, tout cela a bien fonctionné jusqu'à la crise de 2007, car on était sur la théorie du village global, dans l'idée que la somme des bénéficiaires engendrés par ces mouvements de transferts serait supérieure au coût et que tout le monde s'y retrouverait, y compris les classes moyennes françaises. Ces transferts étaient positifs puisqu'on avait les iPad moins chers et on retrouvait des emplois dans les services.

Et aujourd'hui, nous sommes interpellés par un phénomène nouveau : il semble que, en fait, on ne s'y retrouve plus. Je ne sais pas si c'est objectif mais la perception est celle-là au niveau national. C'est récent et tous les débats actuels sur le "produire français" viennent de cette prise de conscience. Dans les consciences, le territoire est encore la nation, et c'est particulièrement sensible en France, vieille nation à forte identité, où tout d'un coup le peuple se dit qu'il ne s'y retrouve plus aussi bien dans la mondialisation. Les valeurs que l'on regrette sont par exemple celle de la finance citoyenne.

La question qui se pose et qui est, en fait, posée par les politiques quand ils disent qu'ils veulent mettre les banques au service de l'économie du pays, c'est de savoir si une institution européenne doit privilégier l'orientation de son épargne, de ses crédits, vers son pays ou pas. C'est une question éminemment politique. Le monde politique taxe la finance de tous les excès, mais ce faisant, c'est une critique qu'il fait vis-à-vis de lui-même aussi. Car si on se pose la question maintenant de réguler la finance, c'est qu'on ne l'a pas fait avant.

Quand nous nous sommes posé la question, chez Amundi, du développement durable, de l'investissement socialement responsable, nous avons répondu simplement : si nous ne nous en occupons pas, alors qui le fera ? Nous vivons dans un contexte d'absence d'impulsion, et nous avons eu tendance à occulter la situation. Nous ne pouvons pas nous substituer non plus : sur ces questions d'orientation, qui sont centrales, le politique devrait s'exprimer plus clairement. La campagne présidentielle se lance un peu sur le sujet, mais il faut encore préciser les modalités d'application et soulever l'ensemble des contradictions qui sont liées à cela.

Bernard Arock

Directeur général délégué d'Amundi Private Equity Funds

L'épargne locale au service d'un financement local le décolletage de la vallée de l'Arve

Je suis ravi et honoré de pouvoir vous présenter cette initiative des "fonds décolletage". Comme toutes les belles histoires, je vais commencer par la fin. Il s'agit d'un exemple d'épargne régionale au service de projets régionaux. J'ai écouté avec beaucoup d'intérêt le débat précédent. Tout ce que nous avons fait correspond point par point à tout ce qui a été évoqué. La notion de régionalisation : il s'agit d'un projet régional ; la notion de compétitivité : il s'agit d'un pôle de compétitivité pour lequel nous mettons en place un support financier. Ce projet a pour vocation d'aider des entreprises à rester en région, à se développer sur leurs régions, et pour autant à aller développer leurs produits vers les marchés émergents. Nous allons produire en France avec une main-d'œuvre française ; les entreprises donneuses d'ordre ont choisi de ne pas délocaliser grâce à la qualité de la main-d'œuvre. La première étape, qui a été la constitution et la collecte de fonds, a été réussie. La finalité de ces véhicules étant d'investir dans les entreprises, il fallait trouver des supports. Un rappel rapide sur ce qu'est le décolletage : le décolletage est une activité que l'on

ne connaît pas forcément très bien et que l'on assimile à tort à une faible valeur ajoutée. Ce sont des ensembles d'industries à forte valeur ajoutée, qui interviennent dans la vie de tous les jours et surtout dans toutes les industries de pointe. Nous avons des leaders mondiaux : cela représente 7 % de parts de marchés dans le monde (nous sommes juste derrière l'Allemagne), et l'industrie est très concentrée géographiquement dans la vallée de l'Arve en Savoie. Cette macro-entreprise est constituée d'un grand nombre d'intervenants de toutes tailles : cela va de l'ETI jusqu'à la TPE ; la filière emploie 12 000 salariés et produit un chiffre d'affaires global supérieur à deux milliards d'euros. Cette filière partait déjà avec des points très forts, très organisée depuis les années 1960 avec un syndicat puissant, elle est très localisée. Comme toutes les filières industrielles, elle a violemment subi la crise économique ; on a constaté des baisses de chiffre d'affaires allant de 20 à 50 % dans la plupart des entreprises, mais elle n'a pas non plus plongé. En 2010-2011, aucun dépôt de bilan n'a été fait, et aucun licenciement n'a dû être effectué. Les chefs d'entreprise ont utilisé la

>

formation pour éviter de licencier leurs collaborateurs : quand il y avait des baisses de commande, au lieu de mettre les gens au chômage, on les a envoyés se former. Il y a un fort degré de technicité dans la main-d'œuvre. Tout un travail de réflexion a été effectué pour analyser les faiblesses. Il y a une trop forte dépendance au statut de sous-traitant ; la présence à l'international est déjà forte (37 % de la production de la filière est exportée). Les moyens financiers sont limités par la structure familiale des acteurs : la plupart des entreprises sont détenues par des familles. On s'est demandé si l'argent qu'on a placé auprès de ces entreprises allait être utilisé à des fins d'investissement et pour aider des gens qui déjà de toute façon ont des moyens de rebondir. Cette filière dispose de moyens pour rebondir ; la main-d'œuvre est qualifiée et n'est pas délocalisable. Lionel Baud, le président de l'industrie nationale du décolletage, me disait : "J'ai eu face à moi Nokia, qui me disait qu'ils allaient se fournir en Chine car leurs usines de fabrication sont en Chine". Monsieur Baud a répondu d'accord ; trois mois après, Nokia est revenu : c'est moins cher en Chine, mais la main-d'œuvre

chinoise n'est pas aussi qualifiée que la main-d'œuvre française.

L'industrie évolue vers des solutions multitechnologiques :

de la simple pièce mécanique, nous sommes en train de passer à des ensembles électroniques. L'industrie se déplace, sait s'adapter et concerne de nouveaux marchés. Il y a donc un potentiel élevé de parts de marché. Cela a été sanctionné par le label pôle de compétitivité.

Les responsables de la filière ont décidé de mettre en place un plan stratégique à dix ans : Arve Expansion 2020. L'idée est de créer une macro-entreprise, leader mondial, et de favoriser l'émergence parmi les bons élèves d'un peloton de tête d'une vingtaine d'ETI (entreprises à taille intermédiaire). Ce plan est très précis : il y a un suivi. Une hausse du chiffre d'affaires de 50 % pour l'ensemble de la filière par rapport à 2010 et une augmentation de 50 % de postes (6 000) par rapport à aujourd'hui. Pour cela, il faut des moyens : la finance est la solution. L'initiative du volet financier du plan Arve Expansion 2020 est le besoin de 40 millions d'euros pour faire face aux défis futurs. Le Crédit Agricole de Savoie s'est rapproché d'Amundi en juin 2010 pour l'aider

>

à créer tout cela. Amundi a été pilote dans le choix des investisseurs et des supports. Le résultat aujourd'hui est que le fonds d'investissement de proximité a collecté auprès de 450 clients 4,5 millions d'euros, et en parallèle, il y a eu la collecte d'un FCPR qui a dépassé 25 millions d'euros. Maintenant, il faut investir cet argent en ayant en tête deux objectifs : soutenir la filière et réaliser une performance financière. Les FIP sont des souscriptions moyennes qui tournent autour de 10 000 euros. Ce sont des clients patrimoniaux mais pas non plus riches : d'abord des entrepreneurs de la vallée, puis des Savoyards, qui ne sont pas dans la filière mais qui défendent l'économie régionale. Amundi a pris en charge l'approche des investisseurs institutionnels. Les fonds décolletage mettent en évidence qu'il est possible d'orienter une épargne régionale ou nationale vers des projets régionaux à travers un circuit court et efficace.

Débat

> 26

Jean Philippe

Ce qui est intéressant, c'est le caractère reproductible. Il s'agit d'un cas très particulier avec la présence très localisée de ces entreprises. Y a-t-il des cas semblables ? Peut-on pérenniser des productions donc des emplois à travers des initiatives de cette même nature ?

Yves Perrier

L'initiative a lieu sur un micro-secteur ; c'est très particulier, mais on peut tout à fait l'imaginer sur des filières (pourquoi pas des conserveries de foie gras dans le Sud-Ouest par exemple). Pour que ça marche, il faut des entrepreneurs, un soutien financier, et des grands groupes. On parlait de l'Allemagne : un des points clés est la relation avec les PME. Il faut que les grands groupes entraînent beaucoup plus les PME à l'exportation. Des grands groupes peuvent chacun soutenir des PME sur un point précis afin d'aider leur industrie. Pour faire quelque chose comme cela, nous n'avons pas besoin de l'État, qui joue plus un rôle de stratège ; nous avons seulement besoin des entrepreneurs, des financiers et des grands groupes. On gère 700 milliards d'euros dans le monde. Imaginons que 0,5 % des fonds soient durablement investis,

même si cela est un peu utopique, cela relancerait certains secteurs. Je reviens à mon introduction sur l'épargne ; il y a la question de l'emploi, mais aussi de l'allocation de l'épargne.

Bernard Arock

Je reviens sur la question de la reproductibilité. Tout cela est très particulier car c'est une immense concentration d'industries dans un très petit endroit. Rien n'empêche d'imaginer une initiative qui concernerait plusieurs régions, liées entre elles par des points communs. L'inter-régionalité permettrait de drainer l'épargne des Savoyards et ainsi jouer un effet de levier.

Jérôme Grivet

L'idée est venue de la caisse régionale, du terrain, de l'identification précise du besoin de financement ; ensuite, on a pu assez rapidement trouver la manière de répondre à ce besoin. Si je prends le sujet dans l'autre sens et avec ma casquette d'assureur, je me souviens que l'actuel président de la République avait promis d'atteindre 2 % de l'encours

>

des assureurs en support via des private equities. Ce chiffre a été atteint en 2008, a baissé depuis à cause de la crise. Sur les 22 milliards d'euros d'engagement des assureurs français en faveur du non-coté, il y a encore 6 milliards d'euros disponibles, qui n'ont pas encore trouvé d'investissement cible. Yves a mis le doigt sur un problème extrêmement important : dans ce pays, on manque d'abord d'entrepreneurs, de capacités à identifier les besoins de terrain avant de manquer d'ingénierie financière. Dans le cadre de notre réflexion sur l'ISR et le développement, il faut garder cela en tête, car mettre comme nous l'avons tous fait des engagements très significatifs qui se traduisent simplement par des fonds bloqués auprès des sociétés de gestion n'est pas la manière la plus durable d'assurer notre développement.

Jean Jouzel

L'État a-t-il joué un rôle ? Y avait-il un pôle de compétitivité décolletage ? Ne serait-ce pas en centrant sur les pôles de compétitivité ce genre d'investissements qu'on pourrait créer ?

Bernard Arock

L'État a effectivement créé des pôles. Il a joué un rôle de sponsor moral par rapport à ce projet.

Joseph d'Auzay

Je repense au caractère reproductible : existe-t-il un terreau juridique favorable ? S'agit-il d'entreprises familiales ?

Si non, à qui appartiennent-elles ? Y a-t-il un statut juridique dominant qui a pu favoriser ce que vous avez aidé à faire ?

Yves Perrier

Les PME sont le modèle dominant ; elles vont de 5 à 500 salariés.

Ce qui fait la force de ce secteur qui, au départ, vient de l'horlogerie, c'est l'histoire. Il y a une grande entreprise de 12 000 personnes en micro-ateliers flexibles. Il y a tous les savoir-faire sur place, mais il y a en même temps cette capacité à s'adapter à des récessions. La culture est un peu paternaliste. Pour moi le vrai problème français est d'abord culturel : on n'aime pas beaucoup l'industrie. La reconnaissance d'un ouvrier en France et en Allemagne n'a rien à voir : la Suisse est

>

le deuxième pays européen après l'Allemagne à avoir le taux d'emplois industriels le plus élevé. C'est fondamentalement une raison de réussite : pour garder les gens et les empêcher d'aller à Genève, il fallait bien les payer, et donc créer une dynamique d'excellence.

Joseph d'Auzay

Ce que tu décris comme tissu culturel, nous avons connu cela à Cholet. L'industrie textile a été emportée ; elle employait des ouvriers-paysans. Cela existait dans le Tarn, dans toutes les régions où on a travaillé la laine, le cuir.

Yves Perrier

Cholet se situe au fond des terres ; Pour le décolletage, leur situation géographique leur a permis d'avoir l'ouverture. Le phénomène est le même en Italie (culture de grosses PME), et les bénéficiaires sont réinvestis : la grande fierté est d'avoir les plus belles machines.

François Ewald

C'est intéressant par rapport à ce que nous avons dit sur les territoires. On n'est pas exactement dans l'ISR puisque c'est un private equity fund qui investit. Le fonds en question promet-il un rendement défini ?

Bernard Arock

Par principe, on n'en promet pas. Mais nous sommes persuadés que cette filière va permettre de récompenser un investissement patient.

Yves Perrier

La façon dont ont été affectés les fonds est une technique d'arrosage ; je pense qu'il faut faire l'inverse. Il faut identifier les entreprises qui seront les plus fortes et les plus capables d'entraîner. Il ne faut surtout pas disperser les ressources, mais au contraire les concentrer sur les entreprises qui ont le plus de potentiel de développement et qui entraîneront les autres. L'inverse a été fait, il faut changer cela.

Bernard Arock

Le choix des entreprises est effectué par les responsables de la filière et les financiers.

François Ewald

Y a-t-il une certaine solidarité entre elles ?

Yves Perrier

Il n'y a pas de solidarité mais elles maîtrisent tous les éléments techniques. Chacun est spécialisé sur un bout de la chaîne de valeurs.

François Ewald

Les leaders sont-ils nécessairement français ?

Yves Perrier

Non, car le chiffre d'affaires réalisé ne représente que 50 à 60 % de celui des Allemands.

Bernard Arock

Les décolleteurs français fournissent les constructeurs automobiles allemands.

Augustin Landier

Je souhaite évoquer le design du produit financier. L'épargne a complètement perdu son sens : les gens confondent tout. Ici, on a un produit qui est un narratif économique. Les produits peuvent être diversifiés, mais l'ISR c'est ça, c'est arriver à raconter une histoire.

Bernard Arock

Il n'y a pas de jargon.

Jérôme Grivet

La réglementation pousse à expliquer les choses de la manière la moins économique et la moins juridique possible.

Serge Guillon

Contrôleur général économique et financier

Comment en finir avec la mondialisation anonyme et favoriser la résindustrialisation en France

Investissement socialement responsable, Emploi et Mondialisation

Je ne suis pas du tout un spécialiste des questions d'investissement socialement responsable, donc je me demande s'il était vraiment socialement responsable de m'inviter !

Depuis deux ans et demi je travaille sur les questions de mondialisation. D'abord avec Yves Jégo sur les questions de traçabilité des produits, ensuite avec Bruno Lemaire sur les questions de stabilité du marché agricole, et enfin depuis plus d'un an je travaille sur les questions d'industrie, et de concurrence déloyale avec Yvon Jacob, ambassadeur de l'industrie. Nous présentons d'ailleurs ensemble un rapport dans quelques jours sur la question.

Ma première remarque est inspirée par vos débats. Je crois qu'il faut vraiment faire très attention aux chiffres. Aujourd'hui, les chiffres du commerce international sont faux, à cause de la multiplication des frontières, de la fragmentation des chaînes de production, qui entraînent des doubles comptes. L'idéal serait en fait de mesurer à chaque fois la valeur ajoutée du produit à chaque passage de frontière. Prenons l'Airbus

comme exemple, pour lequel il faudrait comptabiliser seulement 20 % de valeur ajoutée pour la France. Ma deuxième remarque dira simplement que nous avons également un problème sur les définitions : on ne sait plus très bien ce qu'est l'industrie aujourd'hui en France. Cela vous amusera peut-être de savoir que l'INSEE se demande actuellement s'il ne faudrait pas faire basculer la catégorie de l'industrie automobile du côté des services, car ils produisent de la R&D, du marketing, du merchandising, etc.

Enfin, en ce qui concerne la grande querelle politique sur les chiffres français et allemands, ces derniers temps, il faut rectifier les termes du débat. Sachez avant tout qu'Eurostat fonctionne sur la base de chiffres déclarés par les organismes nationaux, et n'est pas doté des moyens d'audit pour les vérifier. D'où le problème des chiffres grecs par exemple, qu'il était impossible de vérifier. Nous nous basons donc sur des chiffres très peu pertinents, et faussés.

Pour rentrer plus directement dans le sujet, je crois que si l'on regarde

>

l'histoire de la construction économique européenne depuis quinze ans, au-delà de l'euro, c'est l'histoire de la recherche d'un modèle économique avec, en ligne de fond, un modèle d'économie responsable. C'est ce que l'on a vu en 2003 à Lisbonne, avec des éléments du traité qui tournent autour du développement durable, de l'emploi, et de la compétitivité.

Sur le thème de l'emploi, il me semble que c'est un critère qui est au cœur des problématiques de croissance socialement responsable en Europe. Inévitablement, il faut resituer cette croissance dans le cadre de la mondialisation.

C'est pour cela que j'ai choisi de prendre trois perspectives négatives sur la mondialisation pour vous parler aujourd'hui : tout d'abord sur la mondialisation déloyale, en tant qu'elle favorise le non-respect et le non-engagement des entreprises dans les normes environnementales et sociales actuelles ; puis la mondialisation distributive, qui redistribue les emplois géographiquement ; enfin, la mondialisation anonyme, qui a tué l'identité de certaines entreprises et de certains produits.

La mondialisation déloyale

Enfin la mondialisation déloyale peut-elle favoriser l'investissement socialement responsable ? La mondialisation pénalise aujourd'hui les États et les entreprises qui appliquent des normes environnementales ou sociales, car nous sommes dans un contexte de guerre économique, qui favorise les pratiques de concurrence déloyale.

Ces pratiques de concurrence déloyale sont souvent imaginées comme étant présentes sur des marchés tiers ou émergents, alors qu'elles sont bien présentes sur les marchés européens. C'est un marché caractérisé par l'échec de la politique européenne d'exemplarité normative.

L'histoire économique européenne, je vous le rappelle, est celle de la construction d'un marché avec de nombreuses normes établies en espérant qu'elles soient reprises par d'autres marchés dans le monde. On a espéré cela parce que l'Europe s'est considérée comme le premier marché du monde en termes de pouvoir d'achat, et le premier marché public du monde. À ce titre, elle a pensé qu'elle allait être exemplaire normativement parlant, et se diffuser dans le monde. Cette politique s'est traduite par une inflation de textes, et elle a échoué. Le résultat est

>

aujourd'hui qu'il y a un écart énorme entre les textes et les dispositifs de surveillance de ces textes. Très peu d'harmonisations des dispositifs de surveillance ont découlé des textes, et concrètement, un certain nombre de normes environnementales ne sont pas appliquées sur les produits importés en Europe. Si l'on prend l'exemple des normes Reach, il est clair qu'elles ne sont pas respectées par les produits importés, simplement parce qu'on n'a jamais réfléchi au contrôle qui devait découler de ces normes.

Face à cette concurrence déloyale, il y a deux attitudes pour les entreprises : d'une part le choix de la délocalisation pour ensuite réexporter vers l'Union européenne, ou d'autre part le choix de rester au sein de l'UE, mais en produisant des produits non conformes pour rester compétitif. Nous avons donc un problème majeur sur le marché actuel.

Ces trous noirs de la régulation existent notamment à cause d'organisations internationales fragmentées, aux moyens limités. L'Organisation mondiale du commerce (OMC), par exemple, est en

retard d'une guerre dans son fonctionnement, puisqu'elle opère son contrôle au niveau des échanges, alors que la concurrence se fait maintenant au niveau de la production.

Dans ce contexte, nous avons deux grands débats : un premier débat sur la cohérence des engagements sur les normes sociales, environnementales, commerciales. Il y a une fragmentation des engagements qui entraîne des situations aberrantes. Par exemple, on peut aujourd'hui être membre du G20 en ne respectant pas les normes de l'OIT. Il y a un problème d'incohérence et de déficit de champ d'application des normes des organisations. Selon moi, si l'OMC ne se transforme pas en organisation de contrôle de la concurrence, elle mourra.

Le deuxième débat porte sur la réciprocité des engagements : le système mondial est fondé sur les engagements en termes de commerce, avec un principe de réciprocité. C'est notamment le fondement de l'OMC. Ce principe a été oublié dans les années 2000, par exemple avec le cycle de Doha qui était destiné à donner des

>

avantages pour les pays en voie de développement, en étant basés sur la situation passée des marchés émergents.

Il faut maintenant se demander s'il y a des conséquences à tirer de tout cela pour l'investissement socialement responsable. Je crois que c'est assez difficile, sauf si l'on arrive à faire en sorte que l'investissement socialement responsable participe à lutter contre la concurrence déloyale. Il pourrait y avoir une convergence des objectifs de l'investissement socialement responsable et de la doctrine française. Notamment par rapport à l'emploi, l'investissement socialement responsable peut encourager la lutte contre la concurrence déloyale, puisque c'est un enjeu dans les raisons qui poussent les entreprises à faire de la concurrence déloyale.

La mondialisation distributive

Il est évident qu'elle a suscité un bouleversement des équilibres sur le marché de l'emploi.

La mondialisation a profondément transformé les caractéristiques de l'emploi, tout d'abord par la "déterritorialisation" des emplois : cela permet de répartir la chaîne de production et de faire des choix de répartition très faciles, et sans limites. La déterritorialisation se développe à très grande vitesse dans des domaines ou secteurs nouveaux. En Asie par exemple, on pratique la fragmentation sur des actes médicaux, par exemple. Nous avons aujourd'hui une fragmentation qui fait que les emplois peuvent se relocaliser très facilement.

Le résultat est que de plus en plus d'emplois se transforment en prestations externes. Lorsqu'on externalise certaines fonctions, on a du mal à identifier ce que ça représente en nombre d'emplois. La concurrence en termes de coûts est également très faussée, par les aspects de taux de change notamment.

La mobilité des compétences, quant à elle, a pour conséquence d'éparpiller les compétences professionnelles partout dans le monde,

>

dans tous les secteurs. Cela introduit un vrai changement dans l'emploi : il devient facilement délocalisable, et difficilement identifiable géographiquement. On peut se demander alors si les stratégies de localisation des emplois peuvent être prises en compte pour définir un investissement socialement responsable. Selon moi, ce n'est pas facile. Avant tout, je voudrais revenir sur la question de la désindustrialisation en France et en Europe : il ne faut pas perdre de vue le fait qu'il est très difficile de dire qu'il y a réellement une baisse de la production industrielle. Car il y a en réalité eu une croissance, depuis trente ans, à la fois en valeur et en volume. Mais demandons-nous aussi quel est le bon indicateur pour juger de cette baisse : est-ce celui de la production industrielle dans la valeur ajoutée par exemple ? Car celle-ci a effectivement baissé, et ce n'est que le résultat de prix relatifs entre l'industrie et le service, pas forcément de destructions d'emplois. Ce que l'on sait c'est qu'il y a en revanche un effondrement de l'emploi industriel aujourd'hui. C'est à travers l'emploi que l'on porte une appréciation globale sur la situation. Mais il faut nous demander d'où

vient cet effondrement. Il y a une première explication avec les gains de productivité : on voit bien que le capital se substitue à l'emploi. Michelin a diminué par deux ses effectifs, en augmentant sa production de façon assez constante en vingt ans. Une deuxième raison est l'externalisation : nous savons que pour 25 % des emplois, on peut externaliser les fonctions dans des entreprises qui sont dans les services aux industries. Et cette forme de reconversion des emplois en a créé deux millions. On voit bien qu'il est difficile d'apprécier la situation avec une telle ambivalence des situations. Le bilan net est pourtant une création d'emplois de façon générale. Enfin, une dernière explication est la délocalisation : on entend tout et n'importe quoi en termes de chiffres, depuis 7 % jusqu'à plus de 30 %. Là aussi, les situations varient énormément. Il faut donc, je crois, souligner les difficultés d'évaluation de ces délocalisations. Et ne pas oublier de se demander ce qu'est une délocalisation : est-ce le transfert d'une activité pour augmenter la marge d'une entreprise ? Est-ce pour se rapprocher d'un nouveau marché ? Dans la réalité, on sait que plusieurs causes coexistent, et il est très

>

difficile d'avoir des vraies catégories, tout comme il est très difficile de mesurer l'effet de la délocalisation en tant que telle. Cet effet est-il très strictement négatif ? Ou plus nuancé ? Ce que je veux dire, c'est qu'il faut donc être dans la prudence sur tous ces sujets.

N'oublions pas le mythe de la relocalisation qui vogue volontiers dans les esprits ! Souvent, c'est loin de la réalité, et les relocalisations ne sont pas totales, mais très partielles. Malheureusement, ce n'est pas souvent toute l'entreprise qui revient, juste une partie. Et de toute manière, c'est un phénomène marginal.

En termes de stratégies de localisation des emplois, et d'investissement socialement responsable, il faut se demander où on décide de créer des emplois : il y a bien sûr de très nombreuses justifications différentes à cette décision. C'est difficile de considérer pleinement que des créations d'emplois à l'étranger soient vraiment une menace pour l'emploi en France. Notamment en parlant des emplois créés par les filiales, on sait que 90 millions d'emplois sont créés par les filiales à l'étranger.

Le “made in” : critère de l'investissement socialement responsable ?

Enfin, il faut se demander si le “made in France” peut devenir un critère de l'investissement socialement responsable ? Nous avons aujourd'hui 400 milliards d'euros d'achats de produits manufacturés par les consommateurs par an en France, qu'il faudrait arriver à déplacer. C'est un vrai enjeu social, et il faut mettre en évidence le lien entre les choix de consommation et le marché du travail : reprenons ce slogan “nos emplettes sont vos emplois”. Bien sûr, n'oublions pas les raisons non avouées du “acheter ou produire français” : la tentation du protectionnisme. Une chose est à la fois intéressante et surprenante : on présuppose que l'on sait ce qu'est un produit français, alors qu'il est très difficile de déterminer l'origine des produits, puisqu'on ne peut plus se satisfaire de la question de la notion de provenance. L'origine est aujourd'hui un enjeu commercial et douanier. Et l'enjeu est surtout de savoir quel régime douanier on doit appliquer aux produits. Nous sommes au cœur de négociations internationales pour savoir selon quelles règles déterminer l'origine d'un produit. Je crois que cela fait seize ans que l'on discute de ce sujet, pour en fait réussir à trouver un marqueur de la délocalisation sur nos produits.

Débat

> 38

Jean Philippe

On sous-estime parfois l'importance de l'affect dans ces questions. Saviez-vous que la dernière usine de bérets a fermé en France l'an dernier ? Cela représentait 40 personnes, et on sait que c'est une nouvelle qui a beaucoup affecté les Français. Si vous prenez la banque, où les chiffres de licenciements sont plutôt autour de 2 000 ou 3 000 personnes en ce moment, soyez sûrs que ça ne suscite pas la même émotion chez les Français. Ce n'est pas une question de politique, mais une question de valeurs que l'on veut sauver ou non.

Philippe Li

Sur le décalage entre les textes et l'application, je crois que c'est un sujet très important, qui, au niveau de l'Union européenne, implique un travail énorme sur l'application de la règle de droit. Je ne crois pas que la non-application soit l'apanage d'entreprises chinoises ou asiatiques. C'est la même chose en Europe.

Jean-Marie Cambacérès

Il ne faut pas oublier les investissements étrangers en France, qui eux sont créateurs d'emplois en France, et qui pourtant ne seraient pas dans nos critères de l'investissement socialement responsable, car ce sont des entreprises étrangères, mais qui ont pourtant un effet très positif.

Serge Guillon

Dans les opposants à l'idée du "made in", on retrouve des industriels du luxe. On a vu le comité Colbert se fractionner réellement entre ceux qui disent ne même pas pouvoir imaginer une minute mettre leur marque prestigieuse à côté d'une étiquette "made in China", et ceux qui disent "pourquoi pas". Ce sont deux messages opposés, et contradictoires, exprimés dans le même secteur d'activité.

Pierre de Charentenay

Quelle est la proportion de l'application des normes ? 10 % ? 90 % ?

Serge Guillon

Il n'y a pas de chiffres, justement. Et dans les propositions que nous allons rendre publiques, il y aura un dispositif qui nous permettra de savoir quel est le pourcentage de normes appliquées, et non appliquées.

Aujourd'hui ce sont des industriels qui organisent des tests dans plusieurs pays en achetant des produits et en les faisant examiner.

On en tire alors des pourcentages. Par exemple, Michelin a testé, les pneus, en faisant des extrapolations, 30 % de pneus non conformes.

2
v
t
m
u
m
c

Atelier 2

Quelle réponse au **besoin** de refinancement de **l'entrepreneuriat social** ?

par

Pierre Schreck, Directeur Epargne Entreprise et ISR d'Amundi,

Patrice Garnier, Président de la Sifa, société d'investissement de France Active,t

Jean-Marc Borello, Délégué Général de Groupe SOS,

François de Witt, Président de Finansol.

Pierre Schereck

Directeur Epargne Entreprise et ISR d'Amundi

La gestion engagée d'Amundi. Les défis du financement de l'entrepreneuriat social

La politique d'Amundi repose sur trois facteurs : la volonté d'accompagner les entreprises solidaires dans la durée (3,5 ans en moyenne, le financement s'effectue par la dette et par le capital) ; la volonté d'avoir un impact social par l'emploi et par le logement ; la volonté de diversifier en soutenant des projets en création, avec la contrainte d'une gestion prudente. Cette gestion engagée se décline autour d'une gamme relativement engagée. Sur 100 euros, 10 sont investis dans l'économie sociale et solidaire, le solde est investi dans une gestion ISR conventionnelle. Nous avons des partenariats avec Danone Communities, Amundi Solidarités, Hymnos et Amundi AFD Avenirs durables. Amundi Solidarités se décline à 90 % en gestion ISR, et à 10 % en entreprises solidaires, avec un objectif économique centré sur l'emploi, le logement, l'agriculture biologique, l'environnement. Nous avons greffé trois fonds de partage pour trois thématiques qui débouchent sur un partage des revenus. Avec notre poche solidaire, nous investissons dans la SIFA, dans l'Adie, dans Autonomie et solidarité, dans Garrigue ou bien dans des entreprises solidaires foncières :

Habitat et Humanisme, SNL Prologue, Terre de Liens, Entreprendre pour humaniser la dépendance. Ce qui est important, c'est que les gens sachent à quoi leur argent a servi. Nous faisons un reporting d'impact social pour nos fonds. Nous expliquons que chaque année, pour tant d'euros investis, cela a servi tel nombre de personnes. L'investissement solidaire constitue un risque relatif dès lors que le processus d'analyse est parfaitement maîtrisé. Le risque d'investissement dans les entreprises reste modéré, car l'ancienneté moyenne des entreprises dans lesquelles nous investissons est de 20 ans. 50 % des projets sont garantis par OSEO. Nous avons élaboré un processus très rigoureux en matière d'analyse : nous analysons le crédit que l'on couple à une approche ISR et à une approche solidaire regardée de très près. Enfin, nous avons établi certains critères d'inéligibilité : l'absence d'agrément solidaire, un capital social trop faible, l'existence de controverses, des recommandations de l'analyse crédit défavorables, des recommandations de l'analyse extra-financière défavorables. Les engagements solidaires représentent 50 % de la note solidaire, la communication et la transparence 15 %, et les

>

résultats et les impacts, 35 %. Je termine en vous donnant un exemple de réalisation : plus de 1 500 familles en difficulté ont été relogées en 2009 par Habitat et Humanisme. EHD sur le domaine de la santé, Terre de Liens pour l'agriculture biologique sont d'autres exemples. Merci de votre attention.

Patrice Garnier

Président de la Sifa, société d'investissement de France Active

Quelles perspectives d'évolution du rôle de la SIFA ?

Tout à l'heure, on se demandait si l'ISR était le mainstream ; je réponds oui, et les entreprises solidaires seraient l'alternative. Contrairement à l'alternative dont on parlait dans les années 1970, la "lucrativité" est limitée, elle vise un fonctionnement participatif, et son utilité sociale et territoriale doit être démontrée. Cela définit les entreprises solidaires. Ce sont des entreprises qui sont mues par un projet. La première caractéristique c'est les entrepreneurs sociaux qui découvrent de nouvelles façons de produire. Il y a des projets innovants. Le cœur de ces entreprises solidaires, c'est l'insertion de personnes qui sont très loin de l'emploi, ou handicapées. Nous sommes un financeur des entreprises solidaires. La SIFA est une société par actions simplifiées (SAS) à capital variable de 80 millions d'euros, provenant pour moitié d'investisseurs institutionnels et pour moitié de la poche solidaire de l'épargne salariale, caractéristique française extrêmement développée (90 milliards d'euros en stock à moitié investis dans l'entreprise, et à moitié dans des fonds communs de placement). Comme objectif de l'épargne salariale, il pourrait y avoir 10 % pour lesquels on investit dans des entreprises

solidaires, soit en direct, soit via un financeur comme SIFA qui va collecter cette épargne et financer des entreprises. Nous investissons dans des prêts participatifs, d'une durée moyenne de 5 ans, avec des taux d'intérêt réduits (2 %). Le sourcing se fait par l'intermédiaire de 40 fonds territoriaux avec 2 000 bénévoles qui examinent, expertisent, suivent ces projets. Nous investissons dans 200 projets par an pour 12-14 millions d'euros. Un dossier moyen est de l'ordre de 50 000 euros. Les 2/3 sont bien en dessous, plutôt de l'ordre de 20 000 à 30 000 euros et financent des entreprises bien implantées territorialement ; une autre partie est constituée d'interventions plus fortes, dans des grands réseaux tels qu'Emmaüs. Les enjeux sont les suivants : on sait assez bien financer l'entreprise d'insertion classique. On a plus de mal à trouver des ressources pour des projets vraiment innovants. Il y en a beaucoup qui essaient de se construire avec des activités assez originales : pour exemple, une entreprise qui emploie beaucoup de personnes sourdes et malentendantes a inventé un logiciel qui traduit la voix en langage des signes. Voilà le type d'entreprise solidaire.

>

Est-on capable de trouver du financement pour cela ? Nous avons encore du mal à convaincre les épargnants solidaires qu'il nous faut de l'argent. Pour donner de la force et de la visibilité à cette économie solidaire, nous avons besoin de financer ces entreprises qui ont certains besoins qu'elles ne peuvent pas prendre en compte elles-mêmes. Enfin, il y a l'enjeu de l'évaluation. On estime qu'on a un impact de 30 000 emplois créés ou consolidés avec notre intervention et l'effet de levier que cela entraîne. Nous allons avoir besoin, vis-à-vis des pouvoirs publics, de sophistication notre approche de l'évaluation, de notre impact. Cet impact est financier, mesurable en termes d'emplois ; il va y avoir la nécessité d'analyser la façon dont les critères financiers et extra-financiers vont se mêler. Ce n'est pas plus difficile à établir que les normes comptables. Si on regarde l'impact social, sociétal, il va forcément y avoir des analyses multicritères.

Jean-Marc Borello

Délégué Général de Groupe SOS

Les besoins dans les domaines de la réinsertion par l'emploi, le logement, la santé, la formation sont grandissants. Les projets sont de plus grande ampleur. Les financements doivent s'adapter et changer d'échelle.

SOS est une entreprise sociale qui était une association quand nous l'avons créée il y a 27 ans. L'association est propriétaire de tout, personne n'est propriétaire de rien. Nous sommes 7 000 salariés aujourd'hui, et vraisemblablement 11 000 à la fin de l'année. Nous traitons de l'accès à des besoins fondamentaux (emploi, logement, éducation, santé...). Nous faisons 30 % de croissance par an, personne n'est propriétaire de rien, et l'écart des salaires est limité par le conseil de 1 à 10. Cette structure s'est beaucoup développée au fur et à mesure que les besoins augmentaient, dans un secteur qui est en train d'évoluer considérablement. La taille des institutions est en train de grandir essentiellement dans un phénomène de fusion ; les pouvoirs publics ont donné leur accord sur des regroupements associatifs. Avant, les associations n'avaient pas seuls les moyens d'avoir une gestion convenable. On a observé un fort retrait des institutions publiques, qui ont préféré déléguer la gestion de ces établissements à des structures de ce type. Le marché est arrivé sur ces secteurs : le chiffre d'affaires de SOS est de 440 millions euros, et la moitié est sur

le marché en concurrence avec des entreprises privées, dont des grands groupes de santé. Les rapports contractuels ont considérablement évolué, y compris avec nos clients publics. La subvention n'est plus qu'un souvenir. Nous sommes face à des enjeux majeurs : la dépendance et la santé publique. Aujourd'hui, il faut créer des dispositifs économiques qui soient inclusifs, et surtout pas que l'on spécialiserait pour les pauvres, sans quoi nous nous retrouverions dans un schéma à deux vitesses : une santé privée lucrative pour ceux qui en ont les moyens, et une autre via des établissements pour des personnes de plus en plus pauvres. Le paiement doit être effectué en fonction des ressources : cela marche bien pour les présidents de conseils généraux. Nous avons ainsi des dispositifs qui sont équilibrés et rentables. Pour la santé, le privé lucratif a un défaut majeur : il est lucratif. On ne pouvait pas lui demander de gérer des établissements pour l'intérêt général. Nous sommes assez contents de faire 6 % de résultats sur un hôpital ; c'est parfois la seule solution médicale pour un bassin de 100 000 personnes. C'est un vrai sujet sur des besoins fondamentaux : nos structures sont en situation de

>

s'équilibrer et de faire des résultats. L'idée n'est pas d'atteindre l'équilibre, mais d'avoir une marge raisonnable qui, lorsqu'elle n'est pas distribuée, permet de faire des réserves et d'innover.

Depuis 3 ans, nous réfléchissons au problème financier. Une opportunité de marché est l'accès aux personnes handicapées dans les lieux publics. Nous nous sommes engagés. Les besoins sont plus de l'ordre de 500 000 à 1,2 million d'euros ; l'idée de changer d'échelle aujourd'hui est essentiellement financière. Grâce au recrutement de jeunes actifs issus de grandes écoles, nous pouvons avoir une nouvelle vision sur ce sujet. Comment peut-on imaginer des outils financiers ? Nous faisons des audits de structure qui veulent intégrer le groupe SOS. Nous ne sommes pas forcément sur des financements qui rapportent zéro. L'idée du Comptoir de l'innovation est de dire que nous accompagnons en fonds propres quelle que soit la forme juridique, nous accompagnons en conseil. Ce secteur a besoin d'une rentabilité. Nous devons être capables de rendre compte très précisément de la réalité financière de l'entreprise. Sur toute une série de sujets, nous sommes capables de

mesurer l'impact social et environnemental. Nous avons par exemple imaginé d'installer des familles SDF dans des appartements plutôt que dans des chambres d'hôtel. Notre dispositif coûte 5 fois moins cher, et l'impact social est bien meilleur.

François de Witt

Président de Finansol

Trouver de nouveaux outils de financement

Aujourd'hui il y a 3 milliards d'euros d'encours d'épargne solidaire, qui financent pour environ 700 millions d'investissements solidaires. Et si vous faites un calcul sur l'épargne financière des Français, nous savons que le patrimoine financier des Français est de 3 500 milliards ; si on en prenait 1 %, ça ferait 35 milliards de potentiel. Pour arriver à développer le solidaire, qui se développe d'ailleurs bien en ce moment, et beaucoup grâce à l'épargne salariale, je crois qu'il faut véritablement développer une offre de produits très diversifiée pour convaincre les Français de se tourner vers l'investissement socialement responsable.

Les fonds communs de placement en entreprise dédiés

Il y a aujourd'hui bien plus de fonds communs de placement dédiés en entreprise. C'est intéressant pour les grandes entreprises, notamment pour le Crédit Agricole, car quand une entreprise a une démarche particulière sur le plan social, il est intéressant d'y associer

financièrement les salariés de cette entreprise. Prenons un exemple : si les salariés du Crédit Agricole se voyaient proposer un fonds commun de placement en entreprise solidaire, dédié, qui soit inspiré par le Crédit Agricole, on pourrait imaginer que l'argent de la poche solidaire de ce fonds soit consacré à financer l'agriculture biologique.

Je suis à la fondation de Saint-Gobain, et j'ai proposé que puisqu'ils font de l'innovation dans l'habitation, pourquoi ne pas créer une poche solidaire qui soit investie dans le logement social, comme Habitat Humanisme. Aujourd'hui trois ou quatre grandes entreprises françaises ont pris cette direction, et il me semble que si la moitié des entreprises du CAC 40 s'y joignait, cela serait très intéressant. Il y a déjà 500 000 salariés qui pratiquent plus ou moins de l'épargne salariale solidaire, ce qui est remarquable en l'espace de quelques années seulement. Il y a quand même un marché potentiel de 12 millions de salariés qui ont des parts en entreprise, et c'est la preuve qu'il y a encore du travail à faire !

L'assurance vie solidaire

L'autre sujet qui me préoccupe est celui de l'assurance vie solidaire. En deux mots, nous savons que l'assurance vie solidaire représente 2 % de l'épargne solidaire, c'est-à-dire peu de choses, alors que c'est le placement préféré des Français.

Deux types de contrats solidaires labellisés Finansol existent : le premier est très ancien, date d'il y a vingt ans, créé par Habitat Humanisme, et s'adresse à des gens très fortunés ; 10 % des fonds sont investis chez Habitat Humanisme. C'est un bon investissement, puisque c'est une foncière qui détient des appartements qui se valorisent de 2 ou 3 % par an, c'est donc relativement intéressant. Autre contrat qui est une unité de compte d'un contrat de la MAAF, un assurant militant, avec un contrat 90/10, dont 10 % sont consacrés au fonds Insertion Emploi géré par Natixis.

Ma conviction est qu'il y a au moins deux populations intéressées par cette assurance vie solidaire : les mutualistes, mais aussi le private banking. La population des gens qui ont des moyens importants, prêts à en mettre une pincée dans le solidaire est plus importante qu'on ne

le soupçonne souvent. On le voit par exemple dans l'utilisation de la loi TEPA. On ne peut pas se contenter de ce chiffre de 2 %, ce n'est pas satisfaisant : engageons une réflexion sur les avancées possibles dans ce domaine.

Les “social impact bonds”

Je voudrais aussi vous dire un mot sur les “social impact bonds”, qui ont été créés aux USA et au Royaume-Uni, au cœur du mouvement d'entrepreneuriat social mondial actuel, qui, à cause ou grâce de la crise, est en train de se soulever partout. J'insiste sur le caractère vraiment mondial de ce mouvement, on en voit dans tous les pays, sur tous les continents. Ils fonctionnent de la façon suivante : lorsque l'État peine à régler un problème social - comme le coût de prise en charge de la population SDF - une société se monte, et se propose de récolter des fonds qui vont faire économiser de l'argent à la puissance publique.

>

Des gens vont donc pouvoir acheter des “bonds” à cette entreprise pour réunir ces fonds, et les porteurs des titres comme la puissance publique vont pouvoir se partager les économies qui ont été faites au bout de plusieurs années, dans la limite d'un plafond bien sûr. C'est un moyen de mettre de l'argent de côté pour une œuvre très utile socialement, et les pouvoirs publics se soulagent d'une dépense très lourde pour eux. On peut imaginer ce type de montage financier appliqué à de très nombreuses causes.

Débat

> 52

François de Witt

Je voudrais dire au passage que Jean-Marc Borello est quelqu'un de fondamental dans ce milieu, car il se développe. Quand je l'ai rencontré, il avait 3 000 personnes, et puis six mois plus tard, il était à 3 500. C'est très important, qu'il y ait dans ce secteur une croissance, avec des porte-drapeaux. Prenons aussi l'exemple de la fondation Schwab pour l'entrepreneuriat social qui vient d'accorder un prix à Christophe Chevallier qui est un petit groupe très soutenu par la SIFA, qui a relancé une marque de chaussures. C'est un vrai entrepreneur social, qui a 300 personnes à temps plein, mais qui rêve d'en avoir 3 000 ! Finansol, avec le Monde Argent, lui a accordé le même prix, c'est la preuve qu'on ne s'était pas trop trompés !

Yves Perrier

Qu'est-ce qui fait que votre entreprise, Groupe SOS, peut être plus compétitive qu'une entreprise privée classique ?

Jean-Marc Borello

Nous avons un large historique de la coopération avec les pouvoirs publics.

Nous savons réfléchir à la demande publique, la mesurer, la relativiser, et faire en sorte d'avoir des offres strictement adaptées en réponse à leurs besoins ; il ne s'agit pas de procéder comme une entreprise avec un business plan.

Pour vous donner un exemple concret, nous avons repris un hôpital qui perdait de l'argent depuis sa création, notamment à cause des choix thérapeutiques qui ont été faits.

Notre approche dans cette reprise a été de prendre en compte les besoins en santé publique du bassin de population concerné par l'environnement de l'hôpital : nous avons simplement calqué la nouvelle offre de l'hôpital sur ces besoins. Nous voyons passer des projets qui n'ont pas de sens par rapport à la réalité.

L'idée pour nous est d'être réactifs et efficaces sur des sujets fondamentaux, adaptés à la population locale. Cet hôpital fait enfin un résultat positif aujourd'hui, et l'hôpital fonctionne bien, les lits sont pleins. Nous sommes simplement raisonnables, autant sur la prise en

>

compte des besoins que sur les questions de coûts salariaux. Cela nous permet de faire un certain nombre d'économies. Si je puis dire, le marché est "malheureusement" de plus en plus favorable à des structures comme celles que nous soutenons, à faibles coûts.

Jean Philippe

Merci d'avoir apporté tous ces témoignages. Dans ma caisse régionale, nous avons lancé deux produits spécialisés pour l'investissement socialement responsable, et tous les fonds financent des entreprises du territoire. Mais je dois avouer qu'en tant que banquier, on n'arrive pas à donner du sens à l'ISR, et je crois que lorsque ce sont des gens comme vous qui nous parlent de l'investissement socialement responsable, cela peut nous donner vraiment envie de passer à l'action. Sur cette question, de l'interlocuteur approprié pour parler de l'investissement socialement responsable, on se place certainement au cœur des échecs de nos démarches. Enfin, reconnaissons que les mécanismes que vous nous avez présentés sont passablement compliqués, même quand c'est expliqué par un banquier compétent !

François de Witt

Je suis bien de votre avis : les premiers produits solidaires étaient impossibles à expliquer ou à comprendre. C'est pour cela que l'on essaie de simplifier au maximum nos démarches. Il faut compter sur le succès de l'épargne salariale solidaire, avec une préconisation des entreprises et des comités d'entreprises, surtout, qui permettent d'engager une intermédiation.

Joseph d'Auzay

Il est vrai que l'on se heurte à un problème de commercialisation des produits d'investissement socialement responsable, qu'on n'arrive pas à dépasser. Je pense que l'épargne salariale a apporté quelque chose de plus, qui se traduit notamment par une augmentation des volumes. Mais on n'atteint pas en volume les besoins cités par Monsieur Borello par exemple.

Après avoir passé beaucoup de temps à y réfléchir, je crois qu'il faut se poser collectivement sur un diagnostic, en se demandant concrètement quels sont les freins, comment les identifier, et quels moyens pour lever les obstacles que nous rencontrons.

François de Witt

Quand on regarde l'évolution du solidaire pendant des années, on voit que les chiffres grimpaient très lentement. Aujourd'hui, il y a un vrai décollage, et l'on peut encore faire mieux, en particulier par la taille des entreprises solidaires. Une structure comme Terre de Liens pourrait avoir beaucoup plus de porteurs de parts qu'elle n'en a, et je crois profondément qu'elle en aura un jour.

De nouvelles structures sont prometteuses, et portent de très bonnes idées. L'émulation va venir d'entreprises sociales locomotives, qui vont tirer les autres par leur croissance. On est au stade où la croissance de grandes structures est une très bonne chose pour le développement des plus petites structures.

Edité par Amundi - 90, boulevard Pasteur - 75015 Paris - Société Anonyme au capital de 584 710 755 euros, immatriculée sous le n° 437 574 452 RCS Paris, société de gestion de portefeuille agréée par l'AMF n° GP 04000036

Conception et réalisation graphiques : Direction de la Communication d'Amundi.

